



COMMUNIQUÉ

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 29 avril 2022

Paris, le 7 avril 2022

vendredi

29 avril 2022 à 9h30 CET au siège de la Société, au 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris.

valant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 23 mars 2022, bulletin n°35, contient l'ensemble des projets de résolutions ainsi que les modalités de participation à cette Assemblée générale.

Tous les documents relatifs à l'Assemblée générale et l'article 22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés en ligne et téléchargés dans la rubrique dédiée à cette Assemblée générale sur le site Internet de Lectra : <https://www.lectra.com/fr/investisseurs/information-actionnaires/assemblees-generales>.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée générale peuvent également être consultés par les actionnaires au siège de la Société